

Présenté par : Daniela Gadotti

Le 7 octobre 2017

Comité sur la réforme électorale

Objet : Commentaires au sujet de la réforme électorale

J'apprécie énormément les efforts que le Comité spécial sur la réforme électorale déploie pour contacter les citoyens. Je vous fais maintenant part de mes réflexions.

J'approuve la représentation proportionnelle dans sa forme la plus simple, sauf lors d'un quorum. La proportionnalité doit s'appliquer à l'échelle nationale, sans tenir compte des limites des provinces ou des circonscriptions. S'il faut 100 000 voix pour faire élire un député et si son parti obtient seulement 60 000 voix dans cette région de la Colombie-Britannique, mais également 20 000 voix au Sud de l'Alberta et 20 000 autres dans les Territoires, toutes ces voix, ensemble, permettraient de faire élire un député pour ce parti. Les questions à savoir qui devrait être ce député et s'il devrait provenir de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou des Territoires devront se traduire par un équilibre entre le bassin de personnes compétentes sur qui les partis peuvent compter et l'endroit d'où elles sont issues. Cette formule ressemble beaucoup à la façon dont les ministres du cabinet sont choisis en ce moment. Si nous essayons d'être proportionnels à l'intérieur même des limites des circonscriptions actuelles ou même des provinces (pensons à l'Île-du-Prince-Édouard), l'idée d'accroître de beaucoup le nombre de députés ne fonctionnera pas. L'augmentation du nombre de députés serait inefficace pour deux raisons : elle serait coûteuse, et la présence d'un nombre trop élevé de collègues compliquerait le travail de chacun. Il est à noter que l'Italie est maintenant en plein milieu d'un référendum visant à diminuer le nombre de députés pour deux raisons (en plus de l'abolition du sénat). Il sera plus difficile pour les indépendants d'être élus, à moins, évidemment, qu'il ne s'agisse d'une personne qui est bien connue à l'échelle nationale et qui se présente comme candidat indépendant. Cependant, les indépendants sont peu nombreux, en plus d'être désavantagés dans le système actuel.

Pour qu'un parti soit élu, il devrait y avoir **quorum**, mesure qui devrait s'appliquer à l'échelle nationale. Elle tendrait à décourager la prolifération de petits partis. Certes, ce sont des suffrages exprimés, mais il serait inutile de tenter d'atteindre le quorum, car personne ne serait élu. Par contre, le nombre de voix connexes serait en quelque sorte cent fois moins élevé que le nombre de votes gaspillés, problème auquel nous sommes confrontés dans le cadre du système actuel.

La représentation à l'échelle locale est de beaucoup surévaluée. Exemple A : Ce qui doit être représenté, c'est une échelle de priorités, et non pas un code postal. Lors de la création du parc national Gwaii Hanas (à Haida Gwaii, en Colombie-Britannique), au bout de 13 ans de négociations, il a fallu l'intervention personnelle du premier ministre d'alors, Brian Mulroney (un conservateur!), qui avait été élu dans la circonscription Nova-Centre, et de son ministre de l'Environnement, Tom McMillan, de l'Île-du-Prince-Édouard. Pourtant, il est difficile de trouver un endroit aussi éloigné de Haida Gwaii que la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard tout en restant au Canada. Pendant ce temps, les politiciens locaux de la Colombie-Britannique, à l'échelon provincial et fédéral, étaient résolus à transformer les arbres millénaires de l'île Lyell en papier hygiénique (j'insiste : lorsqu'un arbre aussi vieux tombe, c'en est fait de cet arbre, et il n'est à peu près bon que pour faire de la fibre).

La représentation à l'échelle locale est de beaucoup surévaluée. Exemple B : Aide personnelle aux citoyens. J'entends des politiciens parler de la façon dont ils interviennent pour aider individuellement des citoyens. Je n'ai jamais vraiment compris clairement le fonctionnement de cette façon de faire; en fait, je ne suis même pas certaine que je l'aime, car elle se rapproche du clientélisme. Par contre, si les choses en venaient ainsi et si je voulais obtenir de l'aide, je consulterais un politicien que j'aime, en qui j'ai confiance et qui a la même échelle de valeurs que moi, et non pas le même code postal. J'ai déjà vécu dans une autre province, et le député était « mon représentant » à cet endroit. Cependant, j'ai du mal à m'imaginer des situations qui m'auraient incitée à demander l'aide de cette personne. Je me sentais plus « représentée » par des députés issus d'une autre province.

Je n'aime pas le système mixte avec compensation proportionnelle. Je n'approuve aucun système

qui entraînerait deux catégories différentes de députés. C'est déjà quelque chose que d'avoir des députés de premier rang et des députés d'arrière-ban; qu'en serait-il de deux catégories de députés qui seraient élus selon des critères différents? Je ne souhaite pas non plus d'un système où le nombre de députés serait beaucoup plus important pour les deux raisons mentionnées ci-dessus, à savoir que ce système serait trop coûteux et trop bruyant.

Je n'aime pas non plus le mode de scrutin à vote unique transférable parce que, à la fin de la journée, on ne se saurait même pas pour qui on a enfin voté.

Jeunes électeurs. J'approuve entièrement l'accroissement de la sensibilisation politique chez les jeunes, mais je ne suis pas d'accord qu'on le fasse en baissant l'âge de voter. En fait, j'aurais plutôt tendance à l'augmenter. La représentation proportionnelle et le fait de faire compter (presque) tous les votes contribueront énormément à faire accroître l'intérêt. Notre régime politique fait-il actuellement partie du programme de cours dans les écoles? Lorsque des élections se déroulent, font-elles l'objet de devoirs et de projets d'école? Est-ce que les politiciens visitent régulièrement les écoles? Encourageons-nous les voyages scolaires à Ottawa, sinon à l'Assemblée législative de la province de ceux qui habitent trop loin de la capitale?

Vote électronique. J'approuve cette option. La transition ne s'effectuera pas sans quelques difficultés, mais le système, tel qu'il est maintenant, n'est pas parfait non plus, en plus d'être très coûteux. On a peur de la coercition? Pourtant, nous laissons les gens effectuer leurs transactions bancaires au moyen d'un ordinateur; ici, on a décidé de ne pas s'inquiéter par rapport à la coercition.

Je vous remercie de m'avoir permis de comparaître devant vous. C'est grandement apprécié.

Cordialement,

Daniela Gadotti